

INCENDIE – EQUIPIER 1ÈRE INTERVENTION

Réf de l'action : ECF H320.PR indice 02 du 03/05/2021

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable de donner l'alerte et d'utiliser les extincteurs portatifs et les R.I.A (Robins d'Incendie Armés) avec rapidité et efficacité sur un feu naissant, afin de le maîtriser,
Être capable de servir de guide file et serre file lors de l'évacuation

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Personnel d'entreprise pouvant être confronté à la lutte contre l'incendie au moyen d'extincteurs,
- Être reconnu apte après la visite médicale auprès du médecin du travail,
- Être âgé d'au moins 18 ans,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

PROGRAMME/CONTENU

Théorie :

- Le feu, causes et effets de l'incendie et définition du triangle de feu L.I.I, et L.S.I,
- L'extinction, agents extincteurs, procédés d'extinction, extincteur portatif et autre matériel,
- Les Robinets d'Incendie Armés (R.I.A) réglementation, utilisation, précautions,
- L'organisation, alarme et alerte, secours spécialisés et réglementation,
- Evacuation.

Pratique : (sur différents types de feux en fonction des besoins de l'entreprise)

- Exercices d'extinctions (scénarios) avec extincteurs et R.I.A.,
- Conduite à tenir pour un feu avec présence d'énergie électrique,
- Conduite à tenir lors d'un feu de personne.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel.

MOYENS HUMAINS

- Enseignant qualifié ECF, animateur en prévention en entreprise.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire :

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes :
 - Salles de cours équipées de moyens audio-visuels,
 - Mise en place de Feux de différentes classes et utilisation des moyens d'extinction sur une aire d'exercice,
 - Port des équipements de protection individuels lors de la partie pratique (fourni par le stagiaire),
 - Supports pédagogiques remis aux stagiaires : Fascicule Equipier de Première Intervention.

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.

- Evaluation continue, examen théorique (Q.C.M) et pratique.

Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

SANCTION VISEE

- Attestation de fin de formation.
- Recyclage tous les ans pour les Equipiers de 1ère Intervention selon la règle n°6 APSAD (Assemblée Plénière des Sociétés d'Assurance Dommages).
- Formation non éligible au CPF.

EFFECTIFS

- Effectif minimum et maximum de la formation.

HORAIRES

- Cf. site www.ecf.asso.fr de l'agence.

DUREE DE LA FORMATION

- Minimum 3h30

TARIFS

- Voir la grille tarifaire de l'agence ECF.

